

Recherchers internationales. Comparaisons France-Brésil

Ce séminaire porte sur plusieurs recherches internationales menées avec des comparaisons France - Brésil.

Nous aurons lors de ce séminaire le plaisir de prendre connaissance de plusieurs recherches internationales menées avec des comparaisons France - Brésil, à travers les interventions suivantes.

Cibele S. Rizek (Professora da Universidade de São Paulo) avec Christian Azaïs (Professeur, Cnam, Lise) : Social Policies and Labour Regulation, a comparison Brazil-France - L'ANR REGREYZ & CO - Premiers résultats de la recherche au Brésil : points de départ, défis, questions.

La présentation abordera le projet financé par l'ANR FAPESP - Politiques Sociales et Régulation du Travail, une comparaison Brésil-France, ANR coordonnée par Cibele S. Rizek (à São Paulo) et Christian Azaïs (Région Ile-de-France), ainsi que les résultats préliminaires de la recherche à São Paulo. Ces résultats concernent le profil des livreurs à vélo et, accessoirement, des livreurs à moto, leurs relations avec les entreprises, les formes de contrôle et de médiation, les formes de subordination, les principaux réseaux d'affaires, ainsi que les modes d'utilisation de l'espace public et des infrastructures urbaines comme condition préalable à la réalisation des travaux.

Sayonara Grillo (Professora da Faculdade Nacional de Direito da Universidade Federal do Rio de Janeiro) : Reformas trabalhistas no Brasil (2012-2021): insegurança social e instabilidade institucional / Réformes du droit du travail au Brésil (2012-2021) : insécurité sociale et instabilité institutionnelle.

Résumé: L'histoire récente du droit social au Brésil a été marquée par des réformes d'inspiration néolibérale qui se sont succédé à un rythme très rapide et qui ont profondément modifié la législation du travail et la réglementation de la protection sociale. À partir des principales réformes intervenues au cours des cinq dernières années, cette communication porte sur le contenu et à l'intensité des changements opérés à la lumière de la notion d'accélération du temps juridique. Notre hypothèse est que les effets combinés des changements législatifs et jurisprudentiels et de la temporalité exagérément courte, dans laquelle ils se sont produits, ont entraîné plus qu'un simple remaniement institutionnel, une désorientation et une insécurité institutionnelle. Cette dernière contribue à la corrosion des liens sociaux et elle ébranle la notion même de certitude dans le droit et la capacité du droit à agir comme une source de stabilité dans les relations sociales. Ainsi, nous réfléchissons à la manière dont l'instabilité institutionnelle exprime et renforce les processus historiques de production de la zone grise, en particulier quand l'État est un agent coproducteur. Dans cette perspective, je présenterai un bref aperçu des réformes du droit du travail qui ont eu lieu pendant les gouvernements Temer et Bolsonaro, ainsi que deux cas de référence qui mettent en évidence la relation entre le réformisme permanent et l'instabilité institutionnelle.



20 octobre 2022
10h - 12h

Salle 17 (1) 12

Accès : Cnam - 292, rue Saint-Martin, Paris 3e

 voir le site du [Lise](#)

<https://lise-cnrs.cnam.fr/seminaires-et-ateliers/rechercheurs-internationales-comparaisons-france-bresil-1366085.kjsp?R>